

Procès Verbal de la réunion de sélection des pétitionnaires de la 4^{ème} commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies

Une réunion de coordination de sélection des pétitionnaires de la 4^{ème} commission de la 68^{ème} session l'Assemblée Générale des Nations Unies, s'est tenue le 1^{er} août en présence des représentants des Ministères des Affaires Etrangères et de la coopération, de l'Intérieur et de la Direction Générale d'Etudes et de Documentation.

La réunion a traité les points suivants :

- Etablissement d'une première mouture de la liste des pétitionnaires étrangers et nationaux (copie en annexe), tenant compte des critères déjà définis à savoir la diversité des profils, la répartition géographique et la stature des intervenants. Concernant les pétitionnaires nationaux, le Ministère de l'Intérieur procédera, en collaboration avec la DGST, à la finalisation de la liste des candidats ;
- Une liste indicative des thématiques a été arrêtée, comportant plusieurs axes, notamment l'Initiative d'autonomie, les réformes démocratiques entreprises par le Maroc, le recensement des populations des camps, les droits de l'Homme dans les camps et la menace sécuritaire dans le Sahel etc ;
- La nécessité d'assurer la traduction en anglais des interventions des pétitionnaires nationaux pour une meilleure diffusion des messages lors des réunions de la 4^{ème} Commission ;
- Le Ministère de l'Intérieur se chargera de contacter l'Agence sud et le CES pour préparer une documentation appropriée pour exploitation en marge des travaux de la 4^{ème} Commission, qui sera remise au MAEC pour diffusion sur place avec les argumentaires et aides mémoire sur la question du Sahara marocain et les enjeux sécuritaires dans le Sahel ;
- S'agissant des modalités de prise en charge des pétitionnaires, il a été convenu que chaque département, sous réserve de la validation de la hiérarchie, prenne en charge les pétitionnaires qu'il propose :
 1. Les modalités du transport et de l'hébergement concernant le Ministère de l'Intérieur et la DGED, seront confiées à une Agence de voyage à l'instar de l'année dernière ;
 2. Le perdiem octroyé aux pétitionnaires sera égal à celui de l'année dernière (2000 dollars US + 200 dollars Us pour le transport entre l'aéroport et l'Hôtel) ;

- Il a été convenu de sursoir à la réunion de coordination avec les pétitionnaires à la Mission permanente du Maroc à New York, et de ne pas offrir de dîner pour maintenir la discrétion sur la présence de nos pétitionnaires et leur lien avec les officiels marocains sur place ;
- La question d'organiser un événement parallèle aux travaux de la 4ème commission, notamment, la projection du film « Polisario...l'identité d'un front » de Hassan El Bouharrouti, a été discutée longuement. A ce sujet, les participants ont mis en exergue la nécessité de préparer minutieusement cette opération pour lui assurer toute les chances de succès, en tenant compte des conditions suivantes :
 1. La prise en charge financière de l'opération (doublage, hébergement et transport et per diem des réalisateurs, réservation de la salle) ;
 2. Afin d'assurer une meilleure prestation pour ce genre d'événement, il a été suggéré de faire appel à une boîte com sur place ;
- Afin de finaliser ses travaux, le Comité se réunira lundi 05 août 2013 au siège du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, à 12h.